

GEORGES CORM. *Politologue, ex-ministre libanais*

«Le tribunal Hariri, une arme politique locale et régionale»

Georges Corm est un historien, un économiste et un juriste libanais, spécialiste du Moyen-Orient et de la Méditerranée. Ancien ministre des Finances (1998-2000) de la République libanaise, il est l'auteur de nombreux ouvrages de référence dont *Le Proche-Orient éclaté*, *Orient-Occident : La fracture imaginaire*, *La Question religieuse au XXI^e siècle*, *Géopolitique et crise de la postmodernité*.

Propos recueillis par
Adlène Meddi

Comment voyez-vous l'évolution de la situation politique interne d'ici à l'élection présidentielle de septembre prochain ? Que devra apporter la rencontre de Paris (prévue du 14 au 16 juillet) ?

Il n'est pas sûr que la rencontre de Paris va débloquer la situation. Si le nouveau président français veut se démarquer de son prédécesseur en montrant qu'il est ouvert sur toutes les sensibilités politiques libanaises, il n'en reste pas moins un allié privilégié des Etats-Unis et un très grand ami d'Israël. Il faut donc prévoir que le représentant du Hezbollah à cette rencontre subira sûrement de fortes pressions sur la question de ses armes. En réalité, la situation pourrait pourtant être débloquée facilement par la démission de ce qui reste du gouvernement, qui est de plus en plus contesté par de très larges fractions de la population. La crise politique interne disparaîtrait et la vie constitutionnelle pourrait reprendre son cours normal. Mais l'ensemble des pays occidentaux soutient contre vents et marées ce gouvernement devenu inconstitutionnel depuis qu'une des communautés les plus importantes



L'agression israélienne a bousculé l'agenda politique libanais interne

du pays (les chiïtes, ndr.) n'y est pas représentée. De plus, il était issu d'une large coalition électorale qui s'est totalement effondrée. Il aurait donc dû partir depuis longtemps.

L'obstination du Premier ministre à refuser de démissionner est vraiment surprenante. La communauté occidentale et ses partisans locaux boycottent aussi le président de la République libanaise, contrairement à tous les usages. Les ambassadeurs de France et des Etats-Unis jouent le rôle de protecteurs de leur clientèle locale et s'immiscuent dans les affaires intérieures libanaises, comme on ne l'avait plus vu depuis un siècle et demi ou du temps du mandat français entre 1920 et 1943. Evidemment, la Syrie et l'Iran sont accusés d'être responsables de la déstabilisation du pays, de même que les forces politiques libanaises qui ne souhaitent pas voir le Liban instrumentalisé contre le régime syrien ou iranien. Aussi, il ne faut pas trop espérer de cette rencontre à Paris.

Quel est l'avenir du tribunal international sur l'assassinat de Rafic Hariri ?

Le tribunal risque fort d'être employé comme une arme politique locale et régionale. Son statut n'a pas été approuvé suivant les procédures constitutionnelles au Liban. Il est donc entaché d'un grave vice de forme. Il contient des dispositions anti-constitutionnelles qui portent

atteinte aux droits de l'homme. Il soumet complètement l'appareil judiciaire libanais à ses volontés. De plus, depuis plus de deux ans que se poursuit une enquête internationale sur cet assassinat, il ne semble pas, à ce jour, qu'il y ait de quoi étayer un acte d'accusation. Il est donc difficile de comprendre la hâte avec laquelle les factions libanaises prooccidentales et le Conseil de sécurité, sous pression américano-française, ont adopté le statut de ce tribunal qui a été mis sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies qui permet les sanctions et l'emploi de la force. C'est assez surréaliste. De plus, nous avons eu au Liban, depuis 1975, deux présidents de la République (chrétiens), un Premier ministre (musulman sunnite), un mufti de la République assassinés. Nous avons eu 600 000 déplacés libanais dans leur pays par la force, de nombreux massacres collectifs, des villages rasés, 18 000 disparus. Personne n'a jamais songé à réclamer un tribunal international. Pourquoi cet assassinat, tout à fait condamnable, fait-il l'objet d'une telle attention internationale, si ce n'est pour des raisons hautement politiques ?

Est-ce que la présence de groupes extrémistes (comme Fatah El Islam) est une réelle menace pour la Finul ?

L'ancien commandant en chef de la Finul, le général français Pelligrini, avait déclaré



PHOTO : D. R.

avant son départ, à la fin de l'année dernière, que la source du danger n'était pas le Hezbollah, mais qu'en revanche il craignait une attaque de groupes fondamentalistes du style ben Laden. Sa crainte, partagée par de nombreux observateurs et analystes, s'est malheureusement réalisée. Les événements du camp de Nahr El Bared ne font que confirmer la présence de nombreux groupes «jihadistes» qui sont là pour fomenter des troubles.

Est-ce que le paysage politique libanais restera imprégné des clivages confessionnels ?

Actuellement, le clivage est largement transcommunautaire et concerne les choix de politique extérieure entre des pro-Américains et pro-Français qui veulent absolument continuer d'accuser la Syrie de tous les maux, d'un côté, et de l'autre, tous ceux qui estiment que le Liban ne peut pas avoir de mauvaises relations avec son voisin syrien et que l'on ne peut plus accuser ce pays de tous les maux du Liban, notamment du fait que son armée a quitté le Liban depuis plus de deux ans et que les services de sécurité ont été réorganisés par le gouvernement actuel et sont sous sa coupe exclusive.

Ce qui est outrageant, c'est la façon dont les médias ne voient le Liban qu'à travers un clivage «pro» ou «anti» syrien, ce qui confirme la manipulation qu'on en fait. Par ailleurs, depuis l'invasion de l'Irak, les Etats-Unis et certains gouvernements arabes font tout pour susciter l'hostilité entre sunnites et chiïtes dans le monde arabe, ce qui ne manque pas de se répercuter au Liban. *Ad. M.*